Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 270

Artikel: Correspondance

Autor: El.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259238

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

est une figure bien connue et dont le concours est universellement apprécié, chez nous la seule idée d'une femme au service de la police fait encore sourire dans bien des milieux. Et les directeurs de police de certaines petites villes ont marqué leur ignorance complète à cet égard, en répondant naïvement à la question qui leur était posée: « existe-t-il déjà dans votre ville une auxiliaire de police, une assistante ou une secrétaire en fonctions? » qu'ils employaient dans leurs bureaux une dactylographe à l'expédition de la correspondance, ne concevant pas sans doute qu'une femme pût remplir d'autres fonctions dans leur département. A Glaris, le directeur de la police s'est borné à déclarer que « la place de la femme était au foyer et non pas à la police! ». Il y a évidemment un gros travail de propagande et d'orientation à accomplir dans notre pays simplement pour faire admettre l'utilité de la tâche que peut remplir une agente de police.

On semble pourtant commencer à le comprendre dans quelques autres villes. Ou bien, dans des cas particulièrement délicats, la police y a recours à des femmes au service d'autres administrations ou d'organisations privées (Offices des tutelles à Schaffhouse et à Lucerne, agente des gares de l'Amie de la jeune fille à Fribourg, inspectrice de l'assistance à Neuchâtel, infirmière scolaire ou officières de l'Armée du Salut à Montreux, par exemple). Ou bien, comme à Genève, à Lausanne, à Zurich et à Saint-Gall, une ou plusieurs femmes sont officiellement désignées pour ces fonctions. Mais à Zurich et à Saint-Gall, elles relèvent de l'Office des tutelles et du Service de l'assistance, et à Saint-Gall, le travail est même accompli à titre bénévole, ce qui en fait forcément une fonction à bien plaire, pouvant disparaître d'un moment à l'autre. Ce n'est donc qu'à Genève et à Lausanne seulement que l'on peut parler de femmes au service de la police, et encore, dans ces deux villes, une partie du travail qui leur est demandé est aussi du travail d'assistance ou de relèvement.

Peut-être, en effet, une confusion risque-t-elle de s'implanter à cet égard dans les esprits, car ceux des directeurs de police qui se sont déclarés favorables à la collaboration féminine à leur travail mentionnent souvent des fonctions qui n'ont rien à voir avec celles d'une agente de la police: surveillance des apprentissages, surveillance des ateliers non soumis à la loi sur les fabriques, bureau de placement, secours aux indigents, assistance publique, tutelles, etc. Il est vrai aussi que, dans de petites villes, il serait possible pour une femme active de cumuler ces différentes charges; mais nous voudrions alors qu'elles fussent nettement séparées, dépendent de services différents et constituent par exemple deux ou trois postes à attributions parfaitement distinctes, et non pas un seul, de la titulaire duquel on attend tout. Nous estimons que ceci est fort important, car la tâche essentielle de l'agente de police est délicate ou difficile, parce qu'elle touche surtout aux questions de mœurs (prostitution, attentats à la pudeur, délits contre les mœurs, traite des femmes, surveillance de lieux de plaisir publics, etc., etc.), ou à l'administration de la justice (aide aux femmes et anx enfants traduits en justice, enquêtes, visites des prisons, etc.); que c'est là que le concours des femmes professionnellement préparées à ces fonctions spéciales est essentiellement nécessaire, et qu'à vouloir éparpiller leur activité sur d'autres occupations, plus faciles, plus agréables peut-être, on risque de perdre de vue ce qui est avant tout nécessaire. Nous sommes tout spécialement heureuses que ce point de vue soit celui de la direction de police de la ville de Berne, qui est disposée à nommer l'an prochain une femme assistante de police, en lui traçant un programme d'activité selon les lignes indiquées plus haut. Malheureusement, la difficulté est de trouver une femme ayant la préparation nécessaire en Suisse, où n'existe aucun moyen de formation professionnelle.

Toute cette question est des plus intéressantes, et devient toujours plus d'actualité. A l'heure où paraîtront ces lignes, la Commission instituée pour s'en occuper spécialement par l'Alliance Internationale pour le Sufffrage des Femmes siégera justement à Amsterdam, avant la Conférence de la Paix. Nous aurons au retour certainement des récits à faire à nos lectèurs, que nous tenions d'autant plus à mettre au courant auparavant de la situation actuelle en Suisse à cet égard.

E. Gd.

---

où se réunissaient les amis. Sept années très douces se passèrent ainsi, puis Georges Butler mourut, âgé de plus de soixante-dix ans, en disant à sa femme, et ce furent ses dernières paroles : « Tu viendras avec moi, bien-aimée, dis, tu viendras avec moi.»

Agée, fragile, mais toujours belle, privée de celui qui avait été son meilleur ami terrestre, Mme Butler sut ne pas s'abandonner au chagrin stérile. Dix années durant, jusqu'à son dernier jour, elle continua à s'intéresser à toutes les œuvres qu'elle avait suscitées et rédigea un bulletin servant de lien entre les membres de « la Fédération » Elle écrivit beaucoup : ses *Souvenirs sur Georges Butler*, une biographie de son père : *Mémoires de John Grey de Dilston*, une *Vie de Catherine de Sienne*, une étude sur *François Oberlin*, un recueil de *Souvenirs* sur sa sœur la plus chérie, Harriet Meuricoffre. En décembre 1906, la noble femme, toute amour et toute charité, entra dans l'éternel repos.

Jeanne Vuilliomenet.

CORRESPONDANCE

N. D. L. R. — *Mlle Bernouilli, Présidente de la Ligue suisse des Femmes abstinentes, nous adresse, en nous priant de les publier dans le* Mouvement, *les notes du petit discours qu'elle aurait prononcé à l'Assemblée de l'Alliance à Neuchâtel, si une discussion s'était engagée sur la proposition de la* Frauenzentrale *de Zurich, que l'Alliance considère comme l'une de ses tâches de participer à la lutte contre l'alcoolisme. Nous déférons bien volontiers à la demande de Mlle Bernouilli, car ces notes contiennent des suggestions utiles pour les Sociétés qui, n'ayant pas l'antialcoolisme à leur programme spécial, sentent pourtant leur responsabilité dans ce domaine, mais ne savent pas toujours comment agir en dehors du domaine terriblement usé de la conférence, qui n'attire plus que les convertis!*

Tout en souhaitant avec la *Frauenzentrale* de Zurich que l'Alliance s'intéresse à la lutte antialcoolique, nous nous rendons compte que l'Alliance est un faisceau de Sociétés féminines très différentes les unes des autres. Son action antialcoolique sera donc forcément limitée au cas où il s'agit de questions *générales*, telle la revision du régime des alcools. Et nous avons pleine confiance que l'Alliance ne perdra pas de vue les occasions favorables à son intervention quasi officielle. Comme vous le savez, la question de l'alcool a figuré, à plusieurs reprises, à l'ordre du jour des Assemblées de l'Alliance. Nous vous rappelons, en particulier, les conférences sur *la réforme de l'auberge*, à Lucerne, en 1912. Ce fut là décidément un sujet du ressort des Sociétés alliées elles-mêmes, et nous croyons interpréter le vœu de la *Zürcher Frauenzentrale* dans ce sens que l'Alliance veuille bien, de temps à autre, mettre à l'ordre du jour de ses Assemblées une conférence qui puisse encourager les Sociétés affiliées à s'occuper d'antialcoolisme pratique. Nous serions donc heureuses de voir figurer au programme d'une Assemblée ce sujet: *L'enseignement antialcoolique dans les écoles suisses*, conférence dans les deux langues, suivie d'une discussion. Car il y a, dans les différents cantons, des efforts remarquables que l'Alliance placerait ainsi à la portée des Sociétés.

Permettez-moi, encore, de répondre aujourd'hui à une question soulevée à Soleure, l'année dernière, par une déléguée de la Suisse romande, au cours de la discussion qui suivit l'exposé de M. Rudolf. Mlle Gourd s'était écriée: « Qu'on veuille bien nous dire ce que les sociétés non abstinentes pourraient faire pour combattre l'alcoolisme. »

Le domaine est si vaste que les propositions abondent. Si vous désirez, avant d'entreprendre quoi que ce soit, vous documenter sur les faits concernant l'antialcoolisme, adressez-vous au Secrétariat antialcoolique suisse, à Lausanne, qui vous donnera tous les renseignements, qui vous enverra une liste de ses publications, et mettra à votre disposition des journaux et des brochures de sa bibliothè-

que. Le Secrétariat est à même d'organiser des conférences; il possède aussi une exposition itinérante dont les sociétés pourraient profiter.

Comme travail positif: il y a peut-être à fonder, dans votre localité, un restaurant sans alcool ou un Foyer pour tous; ces entreprises-là ont fait leurs preuves. Ou bien on vous demandera de prêter votre concours lorsqu'une autre société organisera des démonstrations d'utilisation rationnelle des fruits (cidre doux). L'éducation antialcoolique de la jeunesse offre aussi un champ d'activité: tableaux à afficher dans les écoles, distribution de feuilles volantes aux catéchumènes, avertissements aux jeunes filles, etc. Les membres individuels de vos sociétés auront leur rôle très spécial. Par exemple, les maîtresses de maison ne penseront pas exclusivement à ceux de leurs hôtes qui tiennent au vin, mais elles mettront aussi sur la table des jus de fruits naturels ou d'autres boissons sans alcool. Il y aura sûrement des personnes qui leur en sauront gré. Si elles ont conservé l'habitude d'offrir un verre de vin au jardinier ou à la repasseuse, qu'elles essayent au moins de leur laisser le choix entre ce vin et une autre boisson: café, thé, sirop, pommousseux. Que les mères veillent aussi à ce que leurs enfants n'absorbent ni vin, ni bière, ni liqueurs, et qu'on renonce à faire cadeau aux enfants de pralinés au kirsch.

Ces conseils paraîtront peut-être exagérés à quelques-unes, mais je vous assure que les femmes abstinentes qui croient connaître une partie des ravages causés par l'alcoolisme, les trouveront, elles, par trop modérés, car elles sont intransigeantes vis-à-vis de cet ennemi de notre peuple. Cependant, comme nous ne saurions demander à toutes nos Confédérées de partager notre conviction, nous serons reconnaissantes à celles qui travailleront, dans leur milieu, à réaliser des progrès dans la lutte contre l'alcoolisme. Là aussi « la fidélité dans les petites choses est à la base de tout ce qui s'accomplit de grand. »

El. B.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Genève. — Un très nombreux public est venu assister l'autre semaine à notre Assemblée générale annuelle, que les circonstances nous avaient forcées à remettre en automne, à titre exceptionnel. Mlle Gourd, qui présidait, a présenté avec beaucoup de vie un intéressant rapport sur l'activité du Comité pendant ce dernier exercice; celui-ci, malgré des démissions et des départs, a fourni une belle somme d'utile travail. Pendant quelque temps, ce travail s'est concentré autour des démarches pour obtenir le dépôt d'un projet de loi sur le suffrage municipal qu'un conseiller d'Etat avait promis... sitôt votée la fusion de la ville et des communes suburbaines. Comme cette fusion a été rejetée par les électeurs, et malgré les instances pressantes de nos suffragistes, de tenter quand même la chance, l'affaire est tombée dans l'eau, — et le Comité n'a eu rien de mieux à faire que reporter son activité sur la propagande. Celle-ci, bien facilitée par le Fonds Leslie, a porté sur l'organisation de conférences dans des groupements divers, un affichage lors de la votation populaire sur la fusion, justement, de nombreux articles et communiqués de presse, des causeries par T. S. F., les thés suffragistes si utiles au point de vue de l'éducation civique de la femme, etc. Le Comité, en outre, ne perd de vue aucune possibilité de faire nommer une femme membre d'une Commission officielle, et a remporté, comme le *Mouvement* l'a déjà raconté, un succès avec la Commission administrative de l'Asile des Incurables. D'autre part, les questions de féminisme ecclésiastique, exercice par les femmes de leur droit de vote dans l'Eglise nationale, élection de femmes aux Conseils de paroisse, pastorat féminin, l'ont constamment préoccupé. Mlle Gourd a terminé son rapport par des paroles d'encouragement, malgré les temps difficiles que traverse actuellement l'idée féministe. — Après le rapport financier, présenté par Mme Picot-Lasserre, la votation d'une petite modification aux statuts, et l'élection du Comité (quatre nouveaux membres: le Dr Delessert, Mme Lambossy, médecin-dentiste, Mlle Micol, administratrice du *Mouvement*, et M. Thélin-Flournoy, chef de service au B. I. T., ont été élus en remplacement de membres démissionnaires, comme Mlle Chessex, dont le départ de Genève a été regretté de chacun), M. Jean Martin, rédacteur au *Journal de Genève*, a fait une causerie très documentée sur *l'initiative des kursaals*, qui a donné lieu à un échange de vues intéressant. L'Assemblée, à l'unanimité, a voté une résolution chargeant le Comité d'intervenir, lors de la session de décembre des Chambres fédérales, auprès des conseillers nationaux genevois, pour leur demander de voter un préavis défavorable à la réintroduction de l'exploitation des jeux de hasard. — Une tasse de thé a été ensuite offerte à tous ceux qui ont pu, malgré l'heure avancée, passer encore quelques instants dans le local de la rue Etienne-Dumont, et des conversations particulières pleines de cordialité ont préludé agréablement à la reprise du travail de l'hiver.

S. F.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 21 novembre.

Vevey: Hôtel de Ville. 4me leçon du cours d'histoire contemporaine, donné sous les auspices de l'Union des Femmes par M. le prof. Jean de La Harpe: *L'unité italienne et sa consolidation.*

Mardi 22 novembre:

Lausanne: 20 h.: Station d'émission de T. S. F.: Causerie d'hygiène infantile, organisée par le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale.

Genève: Salle Centrale, 20 h. 30: Réunion des Coopératrices genevoises: *Certaines économies dans le ménage*, causerie par Mme Erni, directrice de l'Ecole ménagère. — Thé, musique.

Mercredi 23 novembre:

Genève: 20 h. 30, Station d'émission de Radio-Genève: *Les foyers d'étudiantes à Paris*, causerie par Mlle Mathilde Gampert.

Jeudi 24 novembre:

La Chaux-de-Fonds: Collège primaire, salle 20. De 20 à 22 h.: Cours de présidence et de discussion, dirigé par Mme Vuilliomenet-Challandes, sous les auspices du Groupe suffragiste.

Vendredi 25 novembre:

Genève: Athénée, 17 h. Sous les auspices de la Section des Lettres du Lyceum Club: *Tolstoï conteur, les quatre livres de lecture*, conférence de M. Ch. Salomon, de Paris. Billets à 3 fr. (droit des pauvres en sus).

Lundi 28 novembre:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale d'automne. Ordre du jour: *In Memoriam:* Mme Chapuisat; *L'Assemblée générale de l'Alliance à Neuchâtel:* Mme Ch. Julliard; Communications diverses et propositions individuelles; *Une assurance-vieillesse pour les domestiques:* Mme Mettler-Specker, présidente de la *Frauenzentrale* de Saint-Gall.

Vevey: Hôtel de Ville: 5me leçon du Cours d'histoire contemporaine de M. le prof. Jean de La Harpe, donné sous les auspices de l'Union des Femmes: *La troisième République française.*

Mardi 29 novembre:

Genève: Lyceum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 17 h.: *Imitation périlleuse du mouvement Scout: Pionniers rouges et Balillas*, causerie de Mlle Ketty Jentzer.

Lausanne: 20 h.: Station d'émission de T. S. F.: Causerie d'hygiène infantile organisée par le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale.

Mercredi 30 novembre:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Première causerie du cours donné sous les auspices de l'Union par Mme Serment-Monnier: *Quelques salons du XVIIIe siècle et leurs hôtes.* (Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au local de l'Union.)

Genève: Salle de réunions, boulevard Carl-Vogt, 20 h. 30 : Réunion de coopératrices genevoises: *La chimie alimentaire*, causerie par M. Durant, Dr ès sciences. — Thé, musique.

Lundi 5 décembre:

Genève: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste: *Féminisme international: les réunions d'Amsterdam*, causerie par Mlle Gourd.

Neuchatel: Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h.: Séance de l'Union féministe pour le Suffrage: *Les allocations familiales*, conférence par M. Ch. Schurch, secrétaire de l'Union syndicale suisse (Berne).

Genève. — Imprimerie Paul Richter, rue Dr Alfred-Vincent, 10.